

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3567

présenté par
Mme Thill

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Remplacer le mot :

"être humain",

par le mot :

"personne condamnées par une maladie incurable".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de préciser les bénéficiaires des soins palliatifs et de l'assistance médicalisée à mourir.